



L'intersyndicale de la voie professionnelle,

Paris, le 15 novembre 2023

à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
à Mme la ministre déléguée chargée de l'enseignement et la formation professionnels
110 rue de Grenelle
75 357 PARIS CEDEX 15

Objet : Préavis de grève

Madame la ministre, Monsieur le ministre,

Malgré les multiples désaccords et les alertes exprimées par nos organisations syndicales concernant la réforme des lycées pros, vous faites le choix de passer en force contre les personnels et contre l'intérêt des élèves en imposant une transformation brutale de la classe de terminale.

Dans la période très tendue que nous traversons et au regard des enjeux et exigences éducatives ambitieuses que nous portons, nous réaffirmons que c'est plus d'école dont ont besoin nos élèves et pas plus de PFMP. Nos organisations syndicales rappellent que les lycées professionnels forment à des métiers mais aussi éduquent les jeunes à la citoyenneté. Vous imposez une modification des cartes des formations dont les impacts sur les personnels seront très lourds en particulier en matière de reconversions forcées et qui va, de surcroît, aggraver l'attractivité de nos métiers.

L'intersyndicale dépose donc un préavis de grève le mardi 12 décembre 2023 afin que les personnels de l'Éducation nationale soient administrativement couverts dans leur démarche et leurs actions.

Veillez agréer, Madame et Monsieur les Ministres, l'assurance de notre attachement profond au service public d'Éducation nationale.

Pour le SNU.EP-FSU
Sigrid GERADIN

Pour le SNEP-FSU
Coralie Benech

Pour la CGT Educ'action
Isabelle Vuillet et Michael Marcilloux

Pour le SNETAA-FO
Pascal Vivier

Pour le SNALC
Jean-Rémi Girard

Pour Sud éducation
Fatna Seghrouchni

Pour la CNT
David Connaughton